

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

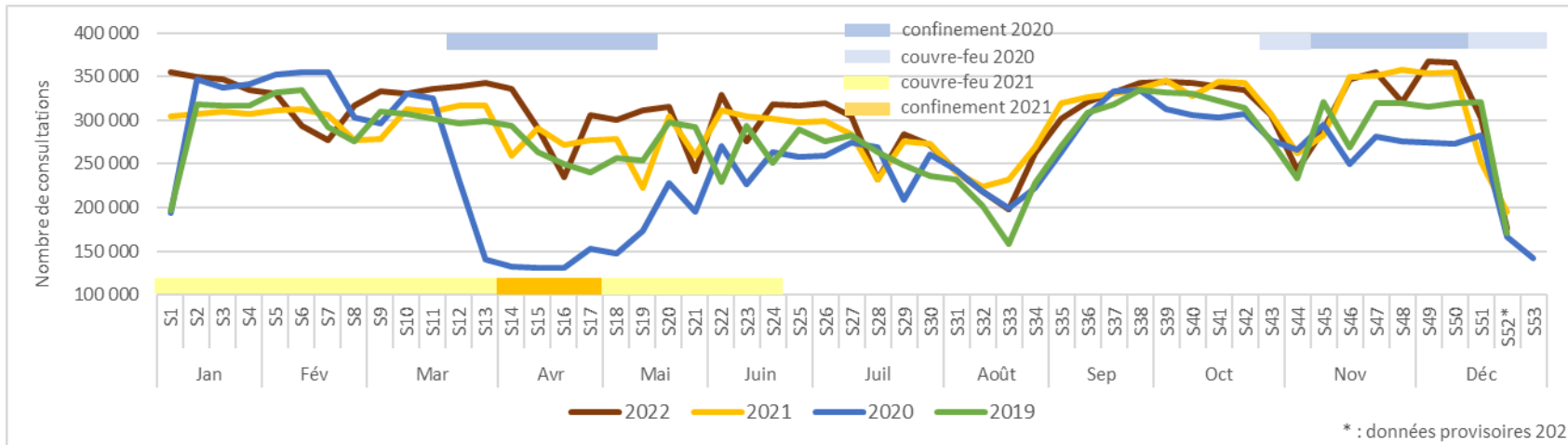
Semaine n°52 (lundi 26 décembre 2022 – dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023)



Provence Alpes Côte d'Azur

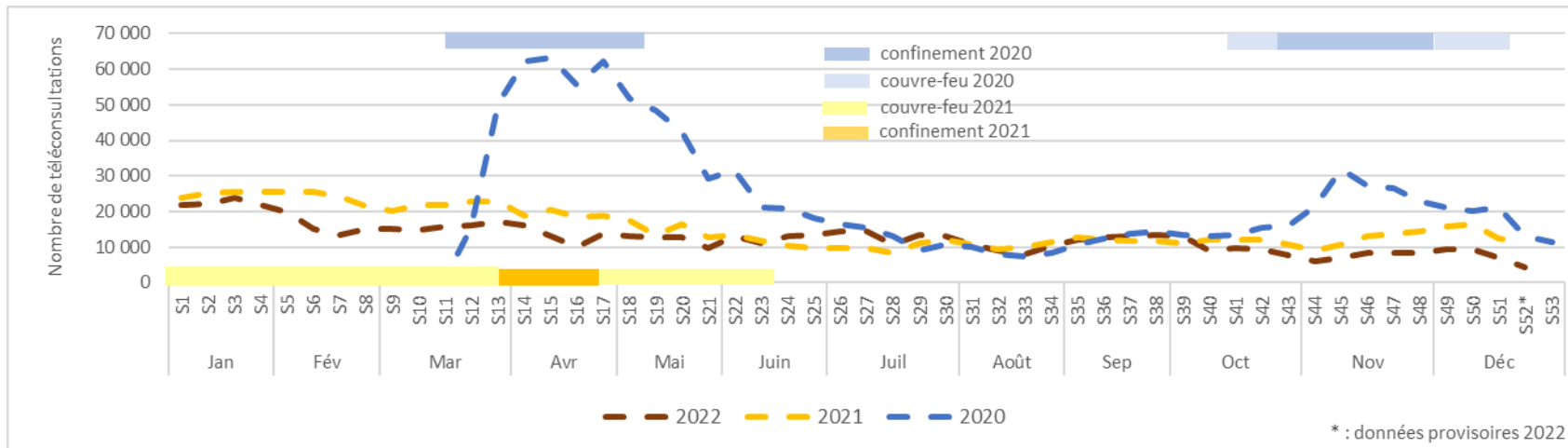
### MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre de consultations S51 2022	Évolution S51 / S50 2022
04	7 943	-18,1%
05	7 814	-8,6%
06	66 114	-18,5%
13	133 431	-16,5%
83	60 766	-17,7%
84	27 158	-19,2%
Paca	303 226	-17,3%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLC S51 2022	Évolution S51 / S50 2022
04	121	-29,7%
05	165	-30,4%
06	1 832	-22,5%
13	3 031	-25,0%
83	1 419	-17,6%
84	415	-40,8%
Paca	6 983	-24,4%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

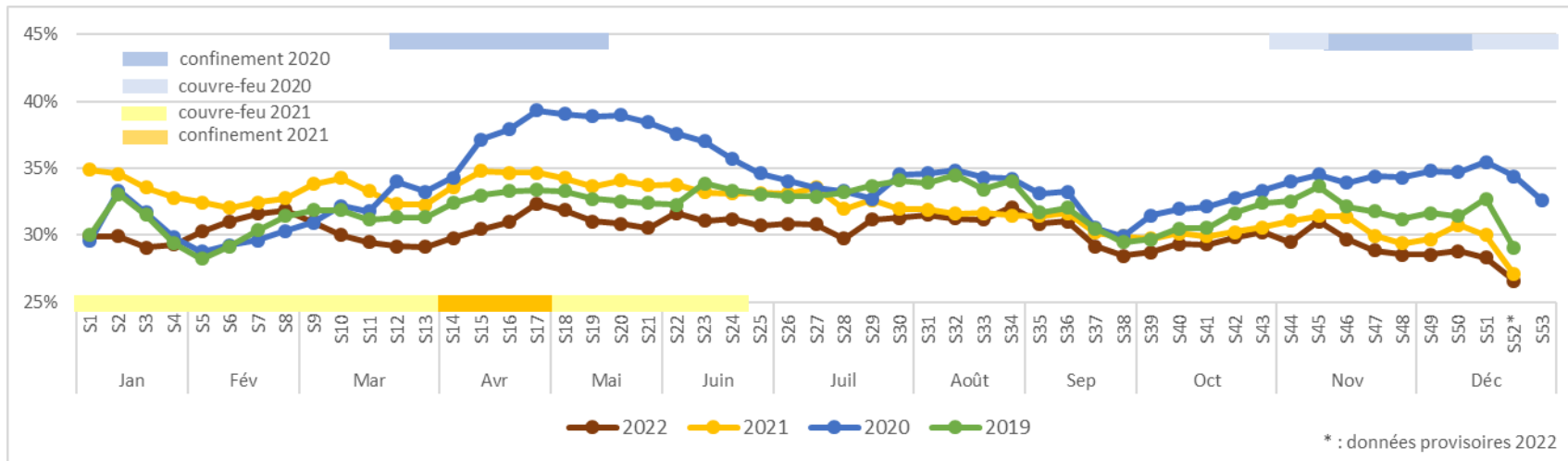
# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°52 (lundi 26 décembre 2022 – dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023)

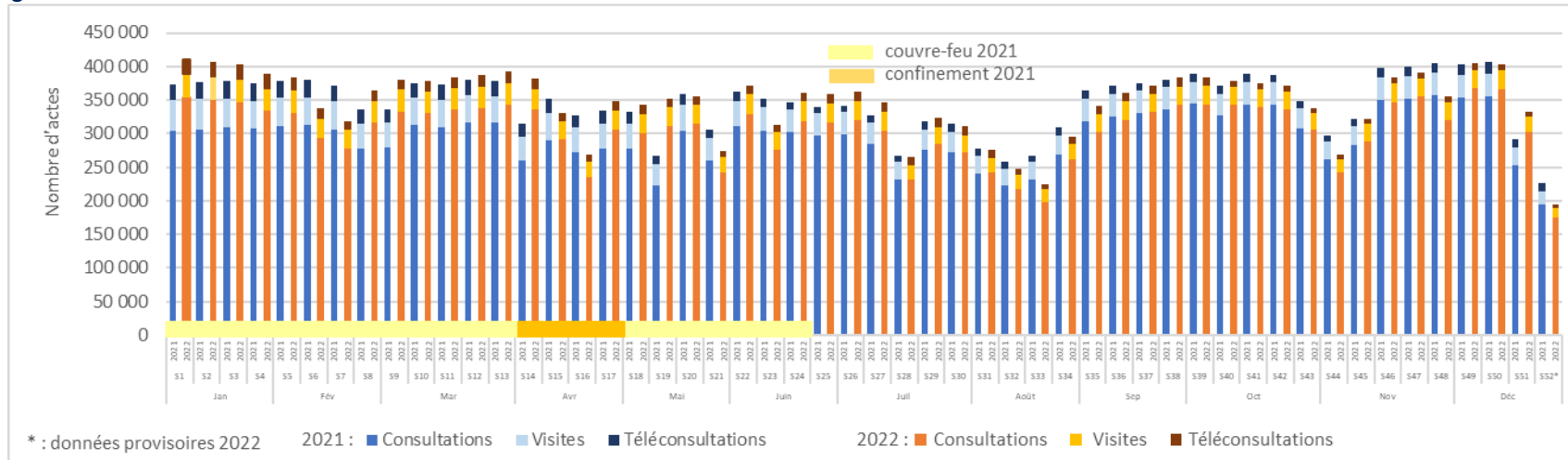
### MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S51 2022	% d'actes en lien avec une ALD S51 2022
04	2 827	32,9%
05	2 286	27,8%
06	20 999	28,7%
13	39 952	27,3%
83	20 223	30,2%
84	7 678	26,8%
Paca	93 965	28,3%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux en 2021 et 2022



#### À retenir :

En semaine 51 (S51) de 2022, les TLC ont représenté 2,1% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; 16% des MG ont fait de la TLC en S51.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a diminué de 17,8% entre les semaines S50 et S51 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité est restée stable en 2022 par rapport à 2021 ; mais elle a augmenté de 9% par rapport à 2020 et à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapie particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

**SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS  
Semaine n°52 (lundi 26 décembre 2022 – dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023)**

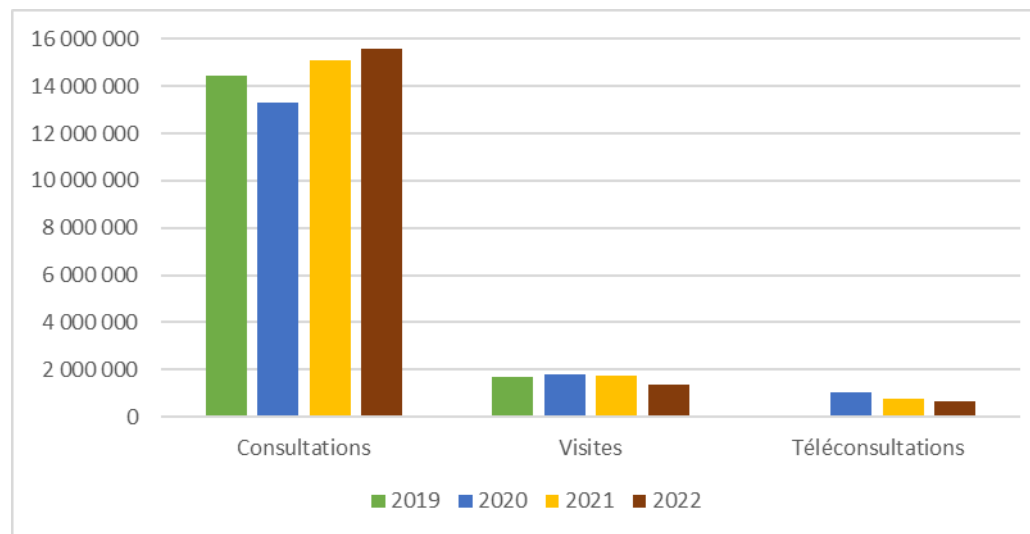
**MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX**

Évolution de l'activité des médecins généralistes libéraux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2019 et 2022

	Jan – Déc 2019	Jan – Déc 2020	Jan – Déc 2021	Jan – Déc 2022	Évolution PCAP 2022 / 2019	Évolution PCAP 2022 / 2020	Évolution PCAP 2022 / 2021
Consultations	14 440 856	13 291 493	15 111 286	15 571 898	+7,8%	+17,2%	+3,0%
Visites	1 707 376	1 796 098	1 743 420	1 383 344	-19,0%	-23,0%	-20,7%
Téléconsultations	3 263	1 004 381	780 684	635 907	-	-36,7%	-18,5%
<b>Total</b>	<b>16 151 495</b>	<b>16 091 972</b>	<b>17 635 390</b>	<b>17 591 149</b>	<b>+8,9%</b>	<b>+9,3%</b>	<b>-0,3%</b>

\* PCAP : Période Comparable à l'Année Précédente.

Taux d'évolution PCAP = [(nombre d'actes cumulés de janvier 2022 à fin décembre 2022) / (nombre d'actes cumulés de janvier à fin décembre d'une année antérieure)] – 1.



Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

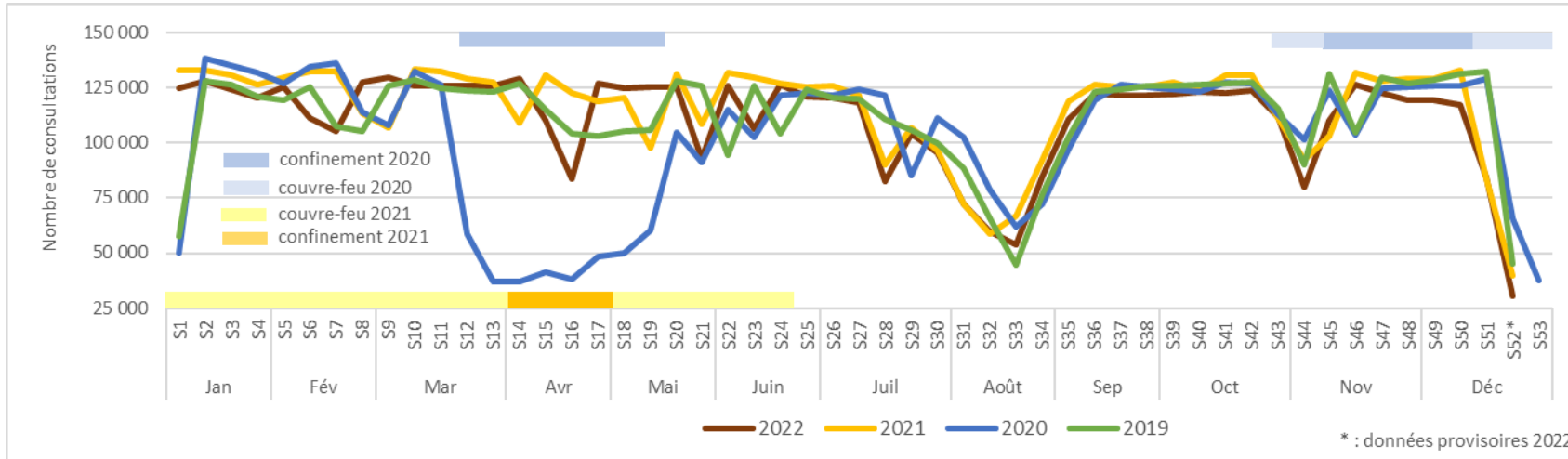
# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°52 (lundi 26 décembre 2022 – dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023)

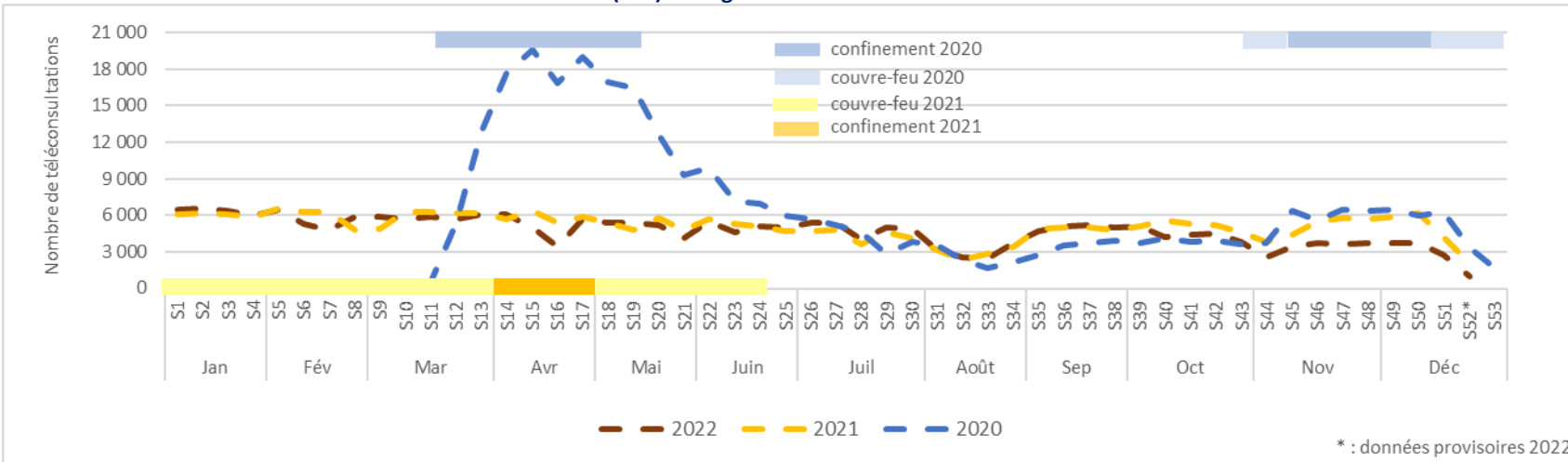
### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre de consultations S51 2022	Évolution S51 / S50 2022
04	1 717	-36,6%
05	989	-32,7%
06	20 791	-28,9%
13	36 212	-27,2%
83	17 370	-27,9%
84	7 114	-28,1%
Paca	84 193	-28,1%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLC S51 2022	Évolution S51 / S50 2022
04	71	-26,0%
05	56	-11,1%
06	791	-24,2%
13	1 204	-24,0%
83	552	-32,8%
84	104	-32,5%
Paca	2 778	-26,2%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

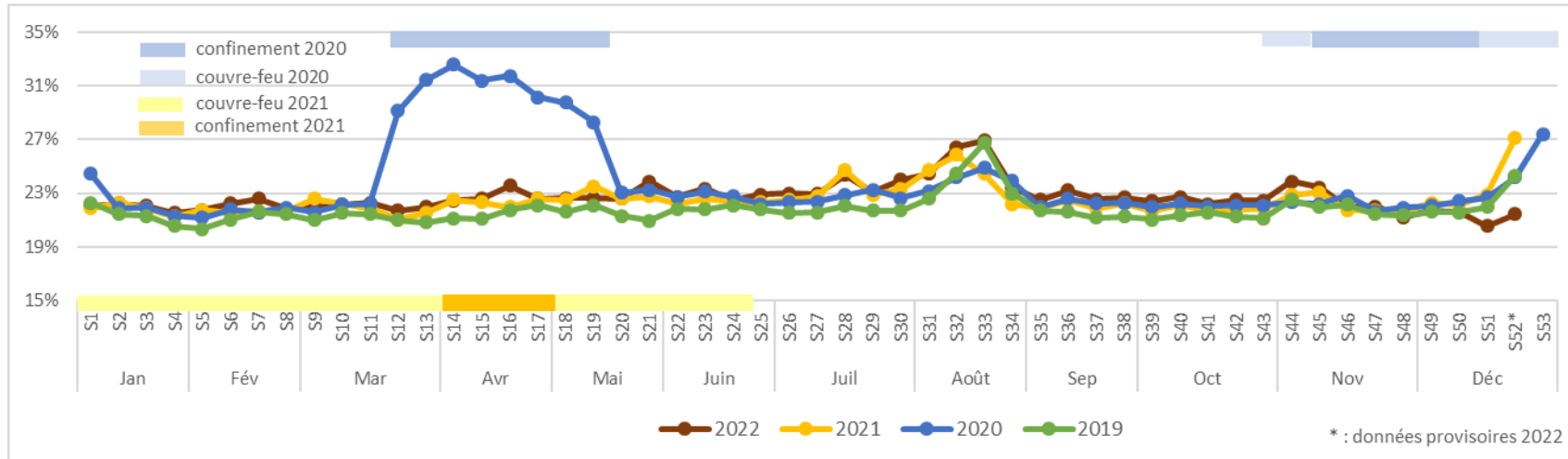
# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°52 (lundi 26 décembre 2022 – dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023)

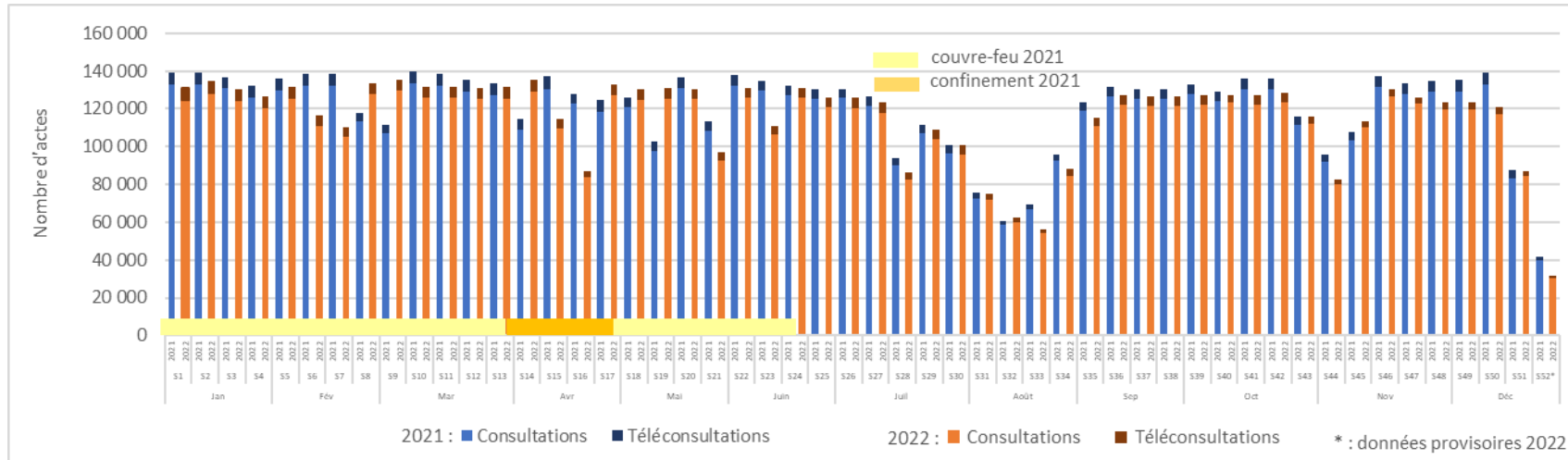
### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S51 2022	% d'actes en lien avec une ALD S51 2022
04	337	18,8%
05	180	17,2%
06	4 972	23,0%
13	7 429	19,9%
83	3 762	21,0%
84	1 167	16,2%
Paca	17 847	20,5%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux en 2021 et 2022



**À retenir :**  
 En semaine 51 (S51) de 2022, les TLC ont représenté 3,2% des actes des médecins spécialistes libéraux ; 7,5% d'entre eux ont fait de la TLC en S51.  
 Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a diminué de 28% entre les semaines S50 et S51 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a diminué de 4,2% par rapport à 2021, mais a augmenté de 6% par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

**SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS  
Semaine n°52 (lundi 26 décembre 2022 – dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023)**

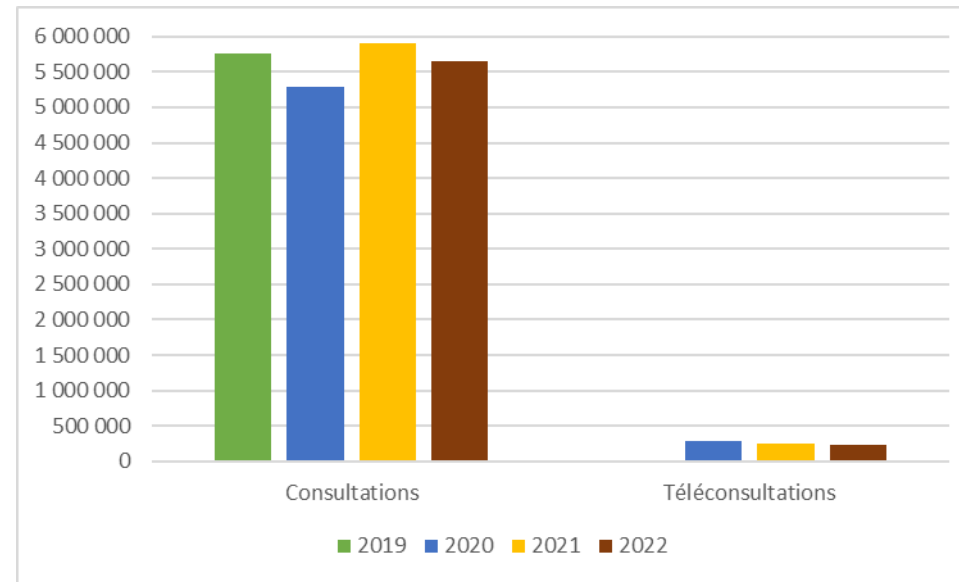
**MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX**

Évolution de l'activité des médecins spécialistes libéraux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2019 et 2022

	Jan – Déc 2019	Jan – Déc 2020	Jan – Déc 2021	Jan – Déc 2022	Évolution PCAP 2022 / 2019	Évolution PCAP 2022 / 2020	Évolution PCAP 2022 / 2021
Consultations	5 767 163	5 294 151	5 897 951	5 648 841	-2,1%	+6,7%	-4,2%
Téléconsultations	1 901	294 678	259 302	238 082	-	-19,2%	-8,2%
<b>Total</b>	<b>5 769 064</b>	<b>5 588 829</b>	<b>6 157 253</b>	<b>5 886 923</b>	<b>+2,0%</b>	<b>+5,3%</b>	<b>-4,4%</b>

\* PCAP : Période Comparable à l'Année Précédente.

Taux d'évolution PCAP = [(nombre d'actes cumulés de janvier 2022 à fin décembre 2022) / (nombre d'actes cumulés de janvier à fin décembre d'une année antérieure)] – 1.



Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

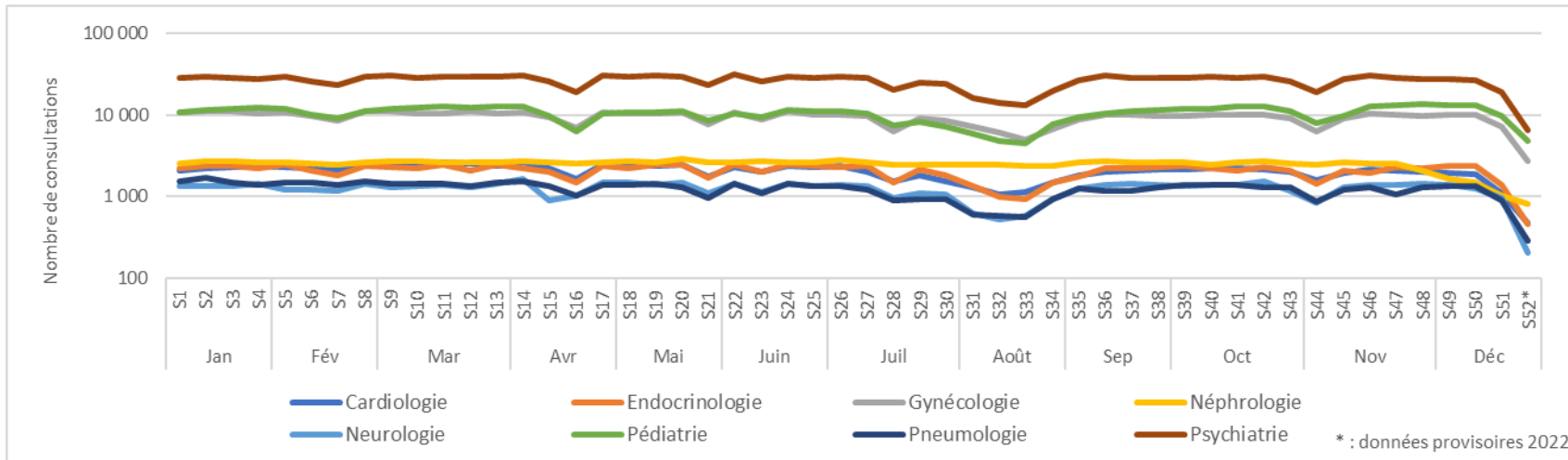
# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°52 (lundi 26 décembre 2022 – dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023)

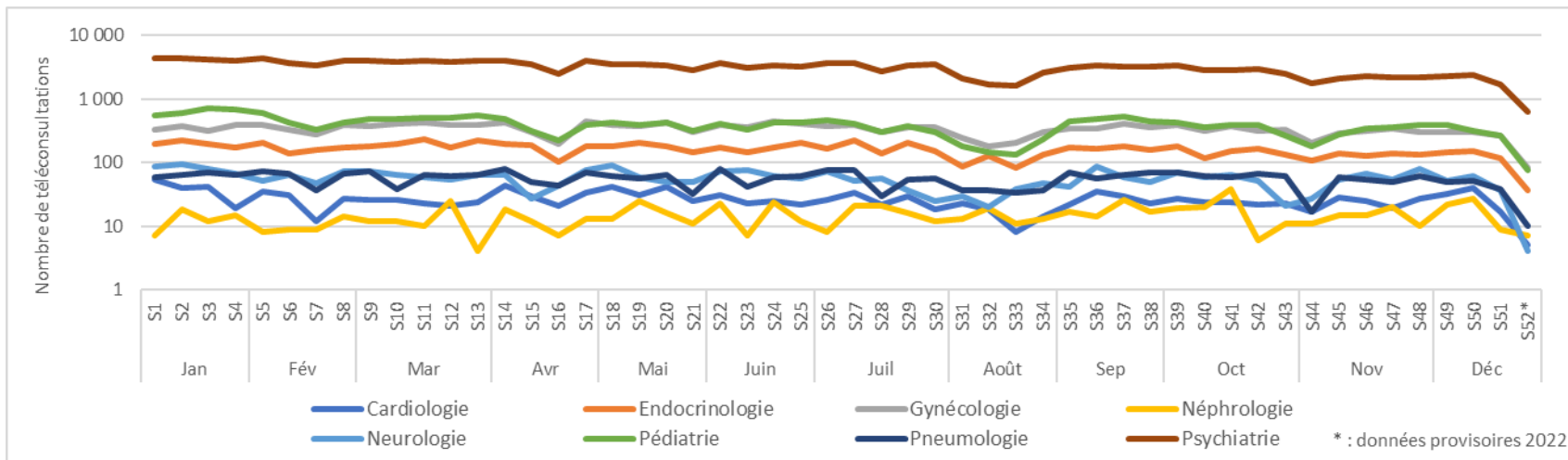
### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2022 par spécialité



	Nombre de consultations S51 2022	Évolution S51 / S50 2022
Cardiologie	1 118	-41,3%
Endocrino.	1 385	-42,1%
Gynécologie	7 218	-29,2%
Néphrologie	1 041	-29,2%
Neurologie	971	-23,4%
Pédiatrie	9 680	-26,8%
Pneumologie	911	-32,0%
Psychiatrie	18 886	-30,6%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2022 par spécialité



	Nombre de TLC S51 2022	Évolution S51 / S50 2022
Cardiologie	17	-57,5%
Endocrino.	116	-22,1%
Gynécologie	271	-11,7%
Néphrologie	9	-66,7%
Neurologie	37	-39,3%
Pédiatrie	265	-16,9%
Pneumologie	38	-26,9%
Psychiatrie	1 709	-27,3%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

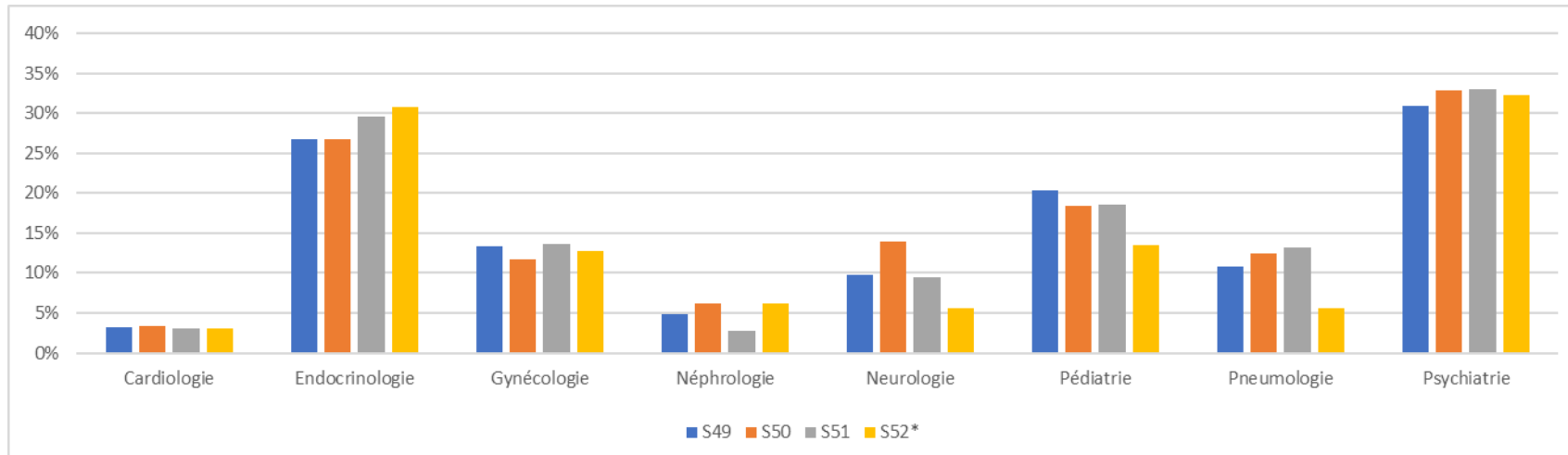
# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°52 (lundi 26 décembre 2022 – dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023)

### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2022 par spécialité



#### À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une baisse de l'activité entre les semaines S50 et S51 dans la région, notamment pour la cardiologie (-42%), l'endocrinologie (-41%), et la pneumologie (-32%). Le recours à la TLC diminue, mais il est plus fréquent chez les psychiatres, les pédiatres et les endocrinologues (en hausse).

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2022

	Cardiologie	Endocrinologie	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
En 2022 par rapport à 2021 (depuis S2)	-15,8%	-4,2%	-10,3%	-1,9%	-2,2%	-4,3%	-9,1%	-3,6%
En 2022 par rapport à 2020 (depuis S2)	-16,4%	-0,3%	-3,6%	+7,8%	+4,7%	+8,0%	-9,6%	+4,2%
En 2022 par rapport à 2019 (depuis S2)	-27,4%	+7,2%	-2,6%	+26,9%	+8,2%	-8,4%	-9,9%	+5,9%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.



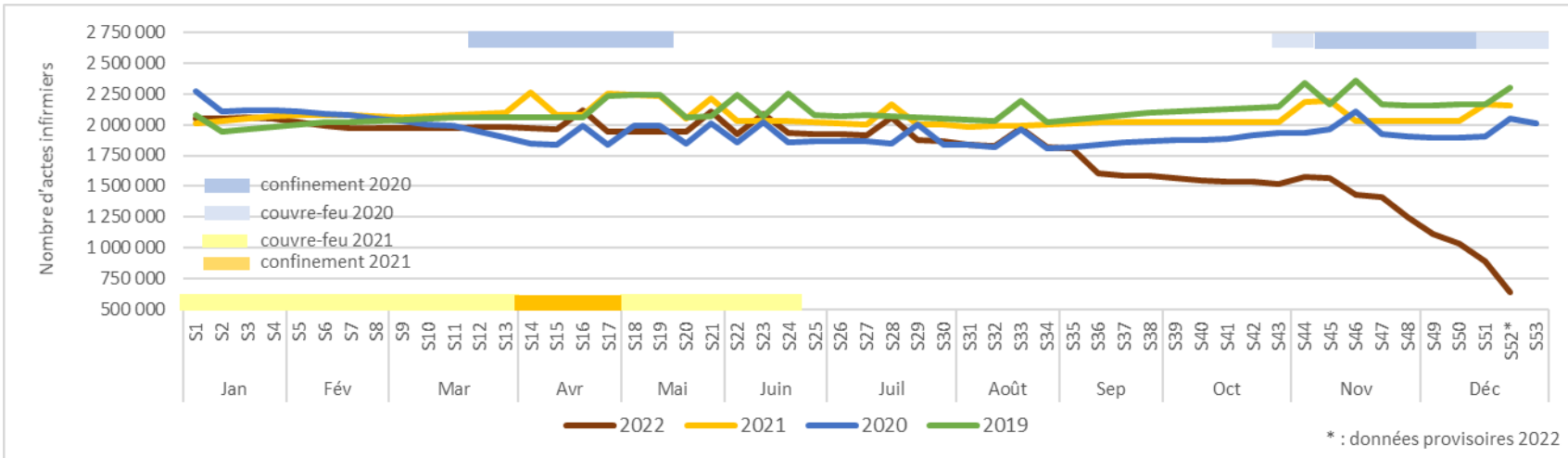
# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°52 (lundi 26 décembre 2022 – dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023)

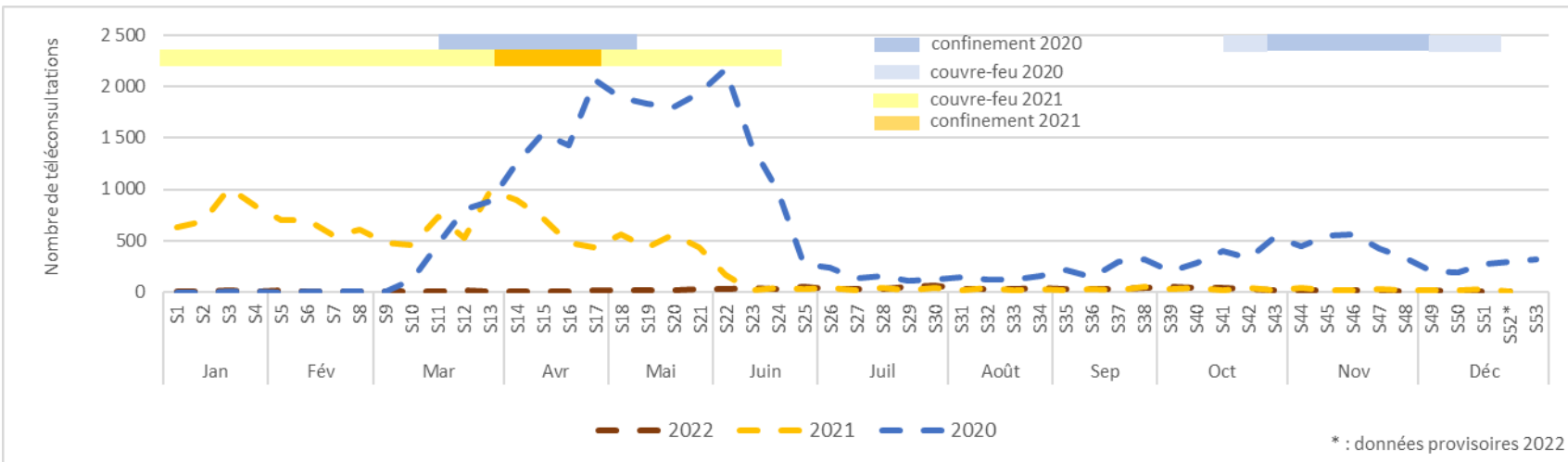
### INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre actes infirmiers S51 2022	Évolution S51 / S50 2022
04	24 334	-14,8%
05	12 949	-19,4%
06	174 948	-11,8%
13	403 323	-14,6%
83	196 284	-11,9%
84	79 799	-15,7%
Paca	891 637	-13,7%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLS S51 2022	Évolution S51 / S50 2022
04	0	-
05	0	-
06	0	-
13	2	+100,0%
83	4	+0,0%
84	0	-100,0%
Paca	6	-33,3%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; ces conditions ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, 06/01/20, 11/01/21 et 10/01/22.

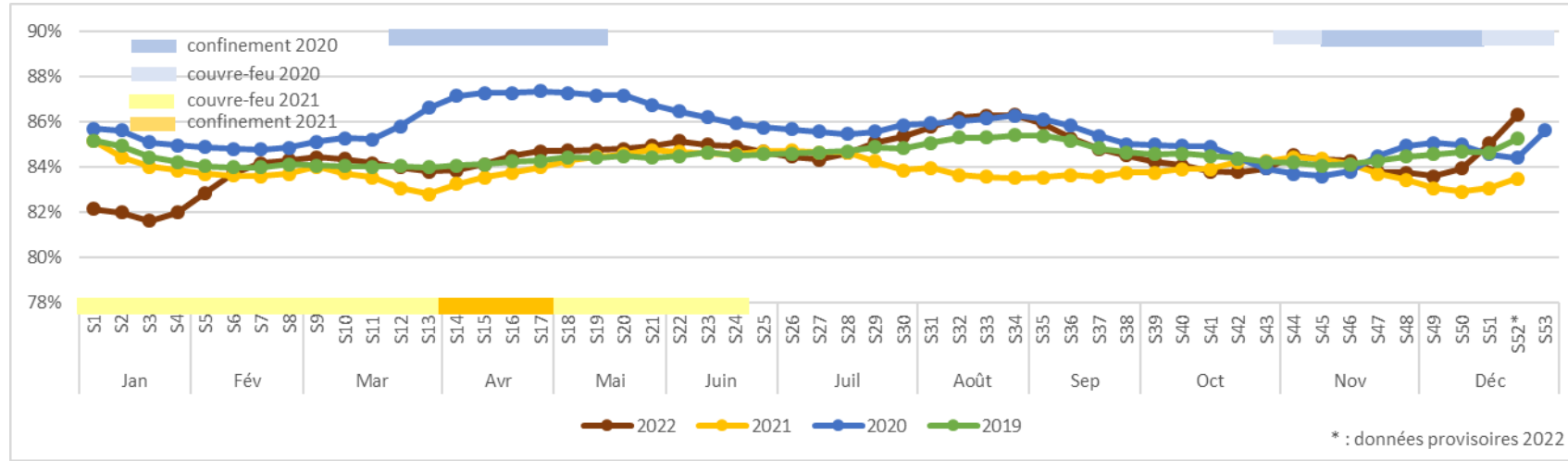
# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°52 (lundi 26 décembre 2022 – dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2023)

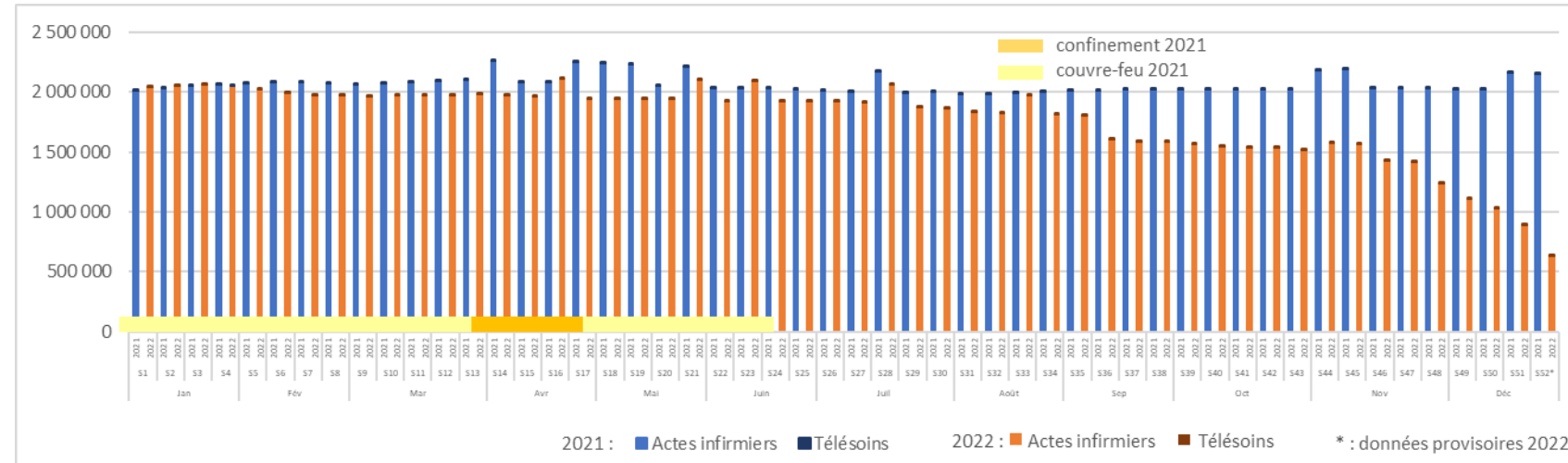
### INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nb d'actes en lien avec une ALD S51 2022	% d'actes en lien avec une ALD S51 2022
04	20 847	85,7%
05	10 665	82,4%
06	147 359	84,2%
13	345 297	85,6%
83	165 980	84,6%
84	68 047	85,3%
Paca	758 195	85,0%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux en 2021 et 2022



#### À retenir :

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 29% entre les semaines S50 et S51 dans la région. La majorité (85%) des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée. Le recours aux TLS est quasi nul. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a reculé de 15% en 2022 par rapport à 2021, et de 9% par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; elles ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 est la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, 06/01/20, 11/01/21 et 10/01/22.